Accusé de réception en préfecture
001-210101598-20250410-2025-017-DE
Date de réception préfecture : 25/04/2025

Commune de Feillens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

*Nombre de membres en exercice : **23***
*Nombre de présents : **18***
*Votants : **21** (R. Duby a donné pouvoir à M. Carillier, G. Dumas a donné pouvoir à N. Vermel, C. Favre a donné pouvoir à JY. Gonod, S. Gonod a donné pouvoir à V. Poli arrivée à 20h15 et non présente au moment du vote)*

*Votes : Pour **21** – Contre **0** – Abstentions **0***

Date de convocation : 4 avril 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq et le dix avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

***Présents** : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N, Desnoyer J., Joly E., Mendes F., Poli V. (arrivée à 20h15), Renoud-Lyat C., Vermel N., Verne O. et MM Billoudet G., Bornarel R., Chambard B., Condemine J-P., Delalande A., Gonod JY., Goyon F., Monterrat G., Vaissaud D.*

***Excusés** : Mmes Duby R. (a donné pouvoir à Carillier M.), Gonod S. (a donné pouvoir à Poli V.), et MM. Dumas G. (a donné pouvoir à Vermel N.), Favre C. (a donné pouvoir à Gonod JY.)*

***Secrétaire de séance** : Laurence Boyer*

Objet : Approbation du procès-verbal de séance du 12 mars 2025

Monsieur le Maire fait part du procès-verbal de la séance du 12 mars 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de séance du 12 mars 2025.

Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE de FEILLENS (Ain)

Guy BILLOUDET
Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le
Le Maire,